

Pont-Crac'h et son terroir

(vers 1792 ~ 1940)

André NICOLAS

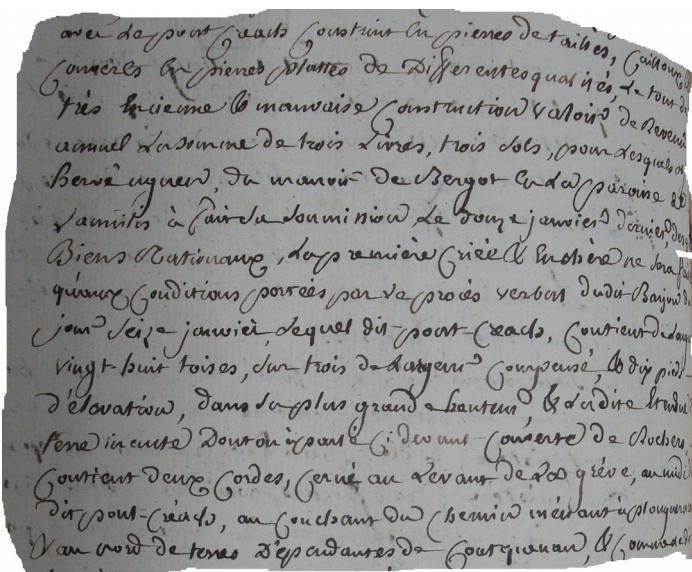
26/11/2012

(révision 05/08/2016)

Surplombant Pont-Crac'h, ou *Pont an Diaoul*, sur la rive de l'Aber-Wrach du côté de Plouguerneau, les restes des murs d'une maison mystérieuse sont toujours visibles de nos jours. Elle fut sans doute bâtie bien avant la Révolution de 1789 pour abriter une sorte de collecteur de droits de péage.

En effet, le 5 avril 1792, le procès-verbal de la vente comme bien national rappelle que le dit *Pont-Crac'h* rapportait un revenu annuel de 3 livres et 3 sols. Il s'agit donc d'un pont à péage, ce qui n'a rien d'exceptionnel durant l'Ancien Régime ; les taxes et droits de passage étaient en effet multiples et liés aux privilèges fort anciens de la Noblesse ou de l'Église.

Nous n'avons pas retrouvé le motif de la mise sous séquestre puis la mise aux enchères de Pont-Crac'h, mais l'opération est contemporaine de la vente des biens nationaux de première origine, c'est-à-dire les anciennes propriétés de l'Église et de la Couronne.



Le seul soumissionnaire, qui devint par conséquent propriétaire du pont pour 47 livres et six sols, fut Hervé Uguen demeurant au manoir du Bergot en Lannilis.

~ Acte de vente de Pont-Crac'h le 5 avril 1792 ~
(extrait)

Qui était Hervé Uguen ?

Hervé Uguen, l'acheteur du pont, est fils de Yves Uguen et de Marie Abiven.

Ses parents se sont mariés à Lannilis le 3 février 1750. Yves Uguen est originaire du Leuré en Plouguerneau, où il vit le jour le 25 juin 1717. Marie Abiven est née à Trégollé en Lannilis le 27 décembre 1733.

Ils s'établissent au manoir du Bergot, situé à moins de 1000 mètres du Pont-Crac'h par le chemin creux qui, encore de nos jours, serpente à travers le bois couvrant la rive gauche de l'aber.

Au moins neuf enfants leur naissent entre 1751 et 1774. Deux d'entre eux furent prénommés Hervé, l'un le 8 novembre 1762 et l'autre le 6 août 1771. Au XVIII^{ème} siècle, avoir deux enfants portant le même prénom était un fait assez courant ; le prénom était en effet choisi par le parrain ou la marraine qui bien souvent transmettait le leur, suivant le sexe de l'enfant.

Yves Uguen mourut avant la Révolution le 23 janvier 1787 et Marie Abiven le 19 ventôse an V (9 mars 1797), tous deux au manoir du Bergot.

Les deux « Hervé » avaient survécu à l'habituelle mortalité infantile de l'époque.

Hervé, l'aîné, épousa Marie-Jeanne Beyer le 4 frimaire an XIV (25 novembre 1805) à Loc-Brévalaire. Marie-Jeanne Beyer était née le 17 juin 1775 au moulin dit de *Launay*¹, suivant le rédacteur de son acte de baptême. En 1805, elle y demeurait toujours avec sa mère, Jeanne Morvan. Guillaume, son père, était mort au moulin du Vern, unique moulin de cette paroisse, le 8 octobre 1790. Les nouveaux mariés devinrent meuniers au Moulin-Neuf en Kernilis, et leur fils Jean-Marie y naquit le 27 novembre 1806.

L'enfant devint rapidement orphelin ; sa mère décéda une dizaine de jours après sa naissance, le 8 décembre 1806, à l'âge de 27 ans. Le 30 décembre 1808, le meunier se remaria à Plouvien avec Anne Bergot, âgée de 30 ans. Après son remariage, certainement pour seconder sa femme, veuve de Jean Morvan et tenant seule sa ferme, il devint cultivateur à Kérarèdeau en Plouvien.

L'autre « Hervé » le remplaça au Moulin-Neuf et fut cité comme témoin lors de la naissance de Marie-Anne Uguen, fille de son frère et de Anne Bergot, née à Kérarèdeau le 27 novembre 1809. Hervé Uguen, l'aîné, mourut dans ce même hameau le 2 juin 1818 à l'âge de 57 ans. Le nouveau meunier du Moulin-Neuf en Kernilis, âgé de 47 ans, fut de nouveau cité comme témoin dans l'acte de décès de son aîné.

Hervé Uguen, cadet, survécut à son frère jusqu'au 3 décembre 1831 et décéda au Moulin-Neuf à l'âge de 61 ans. Il était resté célibataire.

Malgré l'absence de preuves irréfutables, on peut présumer que Hervé Uguen, l'aîné, fut l'acheteur de l'ouvrage puis l'initiateur de la construction du moulin de Pont-Crac'h et, peut-être, l'occupant du site dans les premières années du XIX^{ème} siècle.

1 Le rédacteur fit sans doute une tentative de francisation du toponyme, et c'est une traduction assez libre, semble-t-il, de *milin ar Vern*, le moulin des aunes ou du marais (*gwern*, en breton). On trouve aussi *Lannais* dans d'autres actes de « baptêmes, mariages et sépultures » se référant au même lieu.



~ Restes du *pourod* (poull rod) du moulin de Pont-Crac'h ~

Les polémiques autour de Pont-Crac'h et de son moulin

Vers les années 1820, des courriers adressés au Préfet du Finistère par Guillaume Rucard², propriétaire du moulin du Diouris, réclament la démolition du Pont-Crac'h.

Originaire de Guicquello et marié à la meunière Marie-Françoise Mingam, veuve de Joseph Bourhis, Guillaume Rucard n'eut sans doute qu'un rapport assez lointain avec la meunerie ; il fut percepteur à Plouvien et à Plouguerneau et, aussi, adjoint au maire de cette commune. L'ouvrage qu'il qualifie d'*un amas sans art de pierres plutôt qu'un pont* et qui fut, selon lui, construit à l'initiative des habitants du voisinage sans aucune autorisation des autorités gouvernementales, *provoque de réels entraves au trafic batelier sur la rivière vers le port du Diouris*. Il évoque aussi les dangers des passages sur le pont, dus aux marées, qui causent annuellement des victimes parmi les individus qui s'y engagent.

Mais la Préfecture du Finistère étudie une transformation de l'ouvrage, sans doute pour suppléer au passage par bateaux vers Paluden qui interdit le transbordement des charrettes.

En conséquence, faisant suite à un rapport de Monsieur Frimot, ingénieur d'arrondissement, daté du 24 août 1821 et à l'arrêté du préfet du Finistère du 2 octobre 1821, le maire convoque en réunion extraordinaire le conseil municipal de Plouguerneau le 9 avril 1822³ en vue de *délibérer sur la proposition faite d'établir une libre communication entre cette commune et celle de Lannilis au moyen de la construction d'un nouveau pont sur les fondations de l'ancien dit Pont du Diable*. L'arrêté du préfet prescrit en outre *d'autres opérations auxquelles devront souscrire dans leur intérêt les propriétaires de l'usine, ou moulin construit à l'entrée de la digue sur le territoire de la*

2 Article « A propos du Pont Grach sur l'Aberwrach » dans « Les Cahiers de l'Iroise » -1991 (JY Le Goff, musée du Léon, Lesneven).

3 Archives de la mairie de Plouguerneau.

commune de Plouguerneau.

Les débats furent tendus car une autre réunion fut nécessaire pour que s'établisse un consensus dans le conseil municipal. On expose les insuffisances du projet dues notamment aux marées, voire même sa dangerosité pour la navigation sur la rivière et les usagers du futur pont.

Il est en effet notoire que Pont-Crac'h n'était pas sans risques pour les passants ; les marées recouvrant l'ouvrage deux fois toutes les 24 heures le rendent fort glissant. Ceci allié à l'absence de parapets et à l'inconscience de certains qui n'hésitent pas à braver le flot, provoquèrent, on s'en doute, des accidents. François Calvez, meunier à Coatquénan, époux de Anne Corre a été trouvé noyé à côté de Pont-Crac'h le 16 novembre 1780 ; il fut inhumé en terre bénite au Grouanec le samedi 18 du même mois *en vertu de la permission accordée par Monsieur Lunven de Coatiogan avocat et procureur du Roy et amirauté*⁴. Le 25 brumaire an X, est rédigé l'acte de décès de Marie Abernot de Prat-Paul âgée de 60 ans et épouse de Prigent Nicolas ; elle a été trouvée noyée le jour précédent à Pont-Crac'h⁵. Les morts tragiques furent suffisamment nombreuses parmi les usagers qu'à l'entrée du pont sur la rive de Lannilis, on a jugé opportun d'apposer une plaque en leur mémoire. Selon la mémoire populaire, les derniers faits tragiques eurent lieu vers 1940.

Toujours est-il que ce 14 avril 1822, le maire, Émilien de Poulpiquet, et dix-sept autres élus signent le procès-verbal qui se termine par :

Comparant tous les avantages que peut offrir la nouvelle communication proposée par Monsieur le Préfet avec les dangers encourus par les bateaux :

*Le Conseil pénétré de reconnaissance par les intentions paternelles de M^{eur} le Préfet juge dans sa sagesse que le rétablissement du pont tel qu'il était avant l'établissement du moulin illicitement établi, c'est à dire la destruction entière des barrages de toute espèce établis par le meunier, rendrait à la navigation plus d'un kilomètre de rivière flottable que d'intérêts particuliers lui avaient à peu près enlevé. L'abond du Pont Crac'h des deux côtés offrirait beaucoup d'obstacles pour le rendre praticable aux voitures chargées qui n'oseraient sûrement pas passer sur un pont de deux mètres de largeur à plus de cinq mètres de hauteur sans être garanti par aucun parapet*⁶.

Le conseil municipal de Plouguerneau rejetait la proposition de modification de Pont-Crac'h !

Les souhaits réitérés des élus et les mises en demeure de l'Administration, peut-être suite à d'autres récriminations de Guillaume Rucard⁷ qui dans une autre lettre au Préfet du Finistère datée du 26 mai 1823 remet en cause les obstructions mises en place par le meunier de Pont-Crac'h pour tenter de faire fonctionner un mauvais moulin qui rapporte difficilement 75 francs par an, qui provoque l'envasement de la rivière et fait perdre les trois-quarts de sa valeur à son moulin du Diouris en perturbant l'écoulement des eaux, font enterrer définitivement toutes les velléités de transformation du pont.

Mais le moulin de Pont-Crac'h n'avait sans doute déjà plus qu'une activité fort réduite aux alentours de 1820 !

Le 9 août 1836, le maire de Plouguerneau rend compte au conseil municipal d'une réclamation de plusieurs habitants de la commune qui se plaignent du fait que la chaussée de Pont-Crac'h est devenue particulièrement dangereuse pour les humains et le bétail, d'autant plus qu'une part notable d'entre eux l'emprunte pour se rendre aux marchés de Lannilis. Le conseil charge le maire de presser l'Administration Départementale pour qu'elle prenne des arrêtés pour assurer la sûreté du passage. On ne sait ce qui advint de l'action supposée du maire !

4 ADF, sous-série 3 E 235/8 (sépultures 1777-1792).

5 ADF, sous-série 3 E 235/40 (décès an VI – an X).

6 Transcription respectant l'intégralité du texte.

7 Article « A propos du Pont Grach sur l'Aberwrach ». Les Cahiers de l'Iroise -1991 (JY Le Goff, musée du Léon, Lesneven).

De toutes façons, le passage par Pont-Crac'h sera progressivement délaissé par la majorité de la population à cause de la construction d'un pont neuf à Paluden, une quinzaine d'années plus tard.

Toujours est-il qu'en cette année 1836, le premier dénombrement officiel de la population de Plouguerneau nous apprend qu'il n'y a plus de meunier à Pont-Crac'h.

Le successeur des meuniers à Pont-Crac'h

Pierre Trébaol s'est établi à Pont-Crac'h à une date comprise entre 1817 et 1830, peut-être comme fermier du moulin.

Né à Trobérout en Lannilis le 20 avril 1791, de Jean Trébaol et Anne Breton, Pierre se marie à Plouguerneau le 10 septembre 1814 avec Marie Calvez née à Tréguestan le 30 mai 1789. Après leur mariage, ils habitent à Tréguestan sans doute chez Jean Calvez, père de la mariée, qui est veuf de Jacqueline Cadour décédée le 30 prairial de l'an IX (19 juin 1801). Anne, leur première fille, y naît le 3 septembre 1815.

Le couple déménage assez rapidement ; leur fils, Jean-Marie, voit le jour à Tréfily, village de Lannilis situé sur la hauteur qui domine l'actuel pont de Paluden, le 30 août 1817.

La famille Trébaol retransverse l'Aber-Wrach dans l'autre sens ; la benjamine des filles naît à Prat-Paul le 26 décembre 1830. Son père est qualifié de cultivateur par le rédacteur de l'acte de naissance.

Peut-être demeure-t-il à proximité du Pont-Crac'h et a déjà remplacé le meunier du moulin ?

En tous cas, le 10 septembre 1831, Pierre Trébaol demeurant à Pont-Crac'h figure dans la liste des individus de Plouguerneau exemptés par le conseil municipal, du paiement de la contribution mobilière mise en recouvrement par l'article 7 de la loi du 26 mars 1831.

Lors du premier recensement officiel de la population de 1836, il habite le lieu-dit « Pont-Grac'h » en compagnie de son épouse et de ses quatre enfants âgés de 18 à 6 ans. Il exerce le métier de tonnelier⁸ et sa femme est considérée comme indigente. La famille habite certainement dans la maison dont les ruines sont toujours visibles aujourd'hui.

No	Age	Nom	Prénom	Profession	Sexe	Age	Profession
3104	620	Calvez				48	id. id.
3105	id.	Calvez				10	id. id.
3106	id.	Calvez				6	id. id.
3107	621	Trébaol	Pierre	Tonnelier		47	id. Pont-Grac'h
3108	id.	Calvez	Marie	Indigente		46	id. id.
3109	id.	Trébaol	Jean Marie			18	id. id.
3110	id.	Trébaol	Françoise			12	id. id.
3111	id.	Trébaol	Marie Alexandre			8	id. id.
3112	id.	Trébaol	Anne			6	id. id.
3113	622	Calvez	Calvez	Cultivateur		72	id. Plouguerneau

Extrait du cahier du dénombrement de la population de Plouguerneau en 1836 (ADF – 6 M 599)

8 Les dits tonneliers confectionnaient des seaux, baquets, etc.

Cinq ans plus tard, en 1841, les deux enfants aînés ont quitté leurs parents. Pierre Trébaol habite toujours le même lieu-dit et est toujours tonnelier. Sa femme est qualifiée de cultivatrice par l'agent recenseur.

Leur fils Jean-Marie, 23 ans, est devenu meunier à Plouider. Il s'est marié à Plounéour-Trez le 20 octobre 1838, avec Marguerite Le Roy originaire de cette dernière commune.

Jeanne, 17 ans, a aussi quitté le foyer familial ; elle a atteint depuis longtemps un âge suffisant pour travailler !

En 1842, tout comme le moulin bâti sur le pont, la maison de *Pont-Grac'h* est qualifiée de mesure par la matrice cadastrale. Le tout appartient à Huyot, une famille de Brest qui compta parmi ses membres des entrepreneurs, des architectes, des négociants et même un brillant polytechnicien et ingénieur des Mines qui devint directeur de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi.

803	w	w	Golies	claud	w	1
804	pont grac'h	183	trébaol	pierre	tonnellier	1
805	w	w	calvez	marie	cultivatrice	
806	w	w	trébaol	marie		1
807	w	w	trébaol	marie anne		1
808	pont grac'h	184	tenny	marie	indigente	
809	w	w	marie		w	1
810	w	185	Leurent		Cultivateur	1
811	w	w	Carbon		Cultivatrice	

Extrait du cahier du dénombrement de la population de Plouguerneau en 1841 (ADF – 6 M 599)

Le mauvais état de son logis, où le mot *maison* a été rayé et remplacé par *measure*, et la misère, incitent le tonnelier à passer le pont et à s'établir sur l'autre rive de l'aber. Il déménage pour s'installer à moins de 500 mètres à vol d'oiseau, à proximité du moulin de Rascol en Lannilis exploité par le meunier Gabriel Marc. De nos jours, le chemin qui longe l'aber emprunte toujours la chaussée du moulin, mais le lieu est devenu inhabité et l'étang a été partiellement comblé pour les besoins de l'agriculture.

En 1846, Pierre Trébaol y demeure en compagnie de sa femme Marie Calvez et de trois de ses filles qui sont dites *lingères* : Jeanne (21 ans), Marie (18 ans), et Marie-Anne (16 ans). L'agent recenseur de cette année-là le qualifie de *journalier*, comme aussi celui de 1851.

1	1	3	Morot	m ^{re} Jeanne Cabon					1	21
		4	Marc	Gabriel	Menniel	1				54
		5	Oulhon	m ^{re} Jeanne Cabon					1	9
		6	Thomas	Jean	De m ^{re} Lign	1				60
		7	Héphan	m ^{re} Anne	Desvignes				1	19
2	2	8	Trébaol	Pierre	Comeliet	1				68
		9	Calvez	M ^{re} Jeanne					1	70
		10	Trébaol	Jeanne	Couturier				1	29
		11	Trébaol	Marie	Id.				1	27
		12	Trébaol	M ^{re} Anne	Id.				1	24
1	1	13	Jaffré	Gaspard	Couturier	1				102

~ Extrait du cahier du dénombrement de la population de Lannilis en 1856 (ADF – 6 M 409) ~

En 1856, il est de nouveau considéré comme *tonnelier*, activité qu'il doit exercer suivant les saisons. Sans doute est-il aussi employé comme journalier à l'époque des grands travaux dans les fermes des villages qui bordent l'aber, tant à Lannilis qu'à Plouguerneau. La proximité de Pont-Crac'h permet en effet des échanges aisés entre les deux rives.

Ses trois filles sont devenues couturières et son fils Jean-Marie demeure à Plabennec.

Le 7 mars 1857, Pierre Trébaol âgé de 66 ans meurt au *moulin de Rascol*, trois ans avant sa femme Marie Calvez, décédée au même lieu le 1^{er} août 1860.

Ils furent, probablement, les derniers occupants du site de Pont-Crac'h !

Et les deux fermes voisines du pont vers 1840 ?

Elles sont référencées sous les numéros 1700 et 1704 dans la section I3 de Tréhénan du cadastre napoléonien de Plouguerneau. Toutes deux bordent la gauche du chemin qui descend de Barr-ar-Menez vers l'aber.

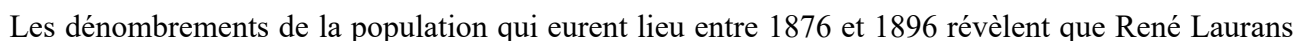
La maison située en contrebas de la première est propriété de la veuve de Jean-Marie Cabon décédé à Prat-Paul, sans doute dans cette habitation, le 9 mars 1839.

Il s'était marié à Lannilis avec Marie-Anne Fagon le 20 juillet 1820 et le couple eut au moins trois enfants : François en 1822, René en 1824 et Marie-Renée en 1826.

La matrice cadastrale de 1842 révèle que le propriétaire de la première ferme située à l'embranchement du chemin creux qui rejoint Pont-Crac'h est Louis Laurans.

Marié à Plouguerneau le 10 février 1830 avec Marie-Jeanne Cabon, il est sans doute venu s'établir

Les deux familles voisines sont donc très proches apparentées.

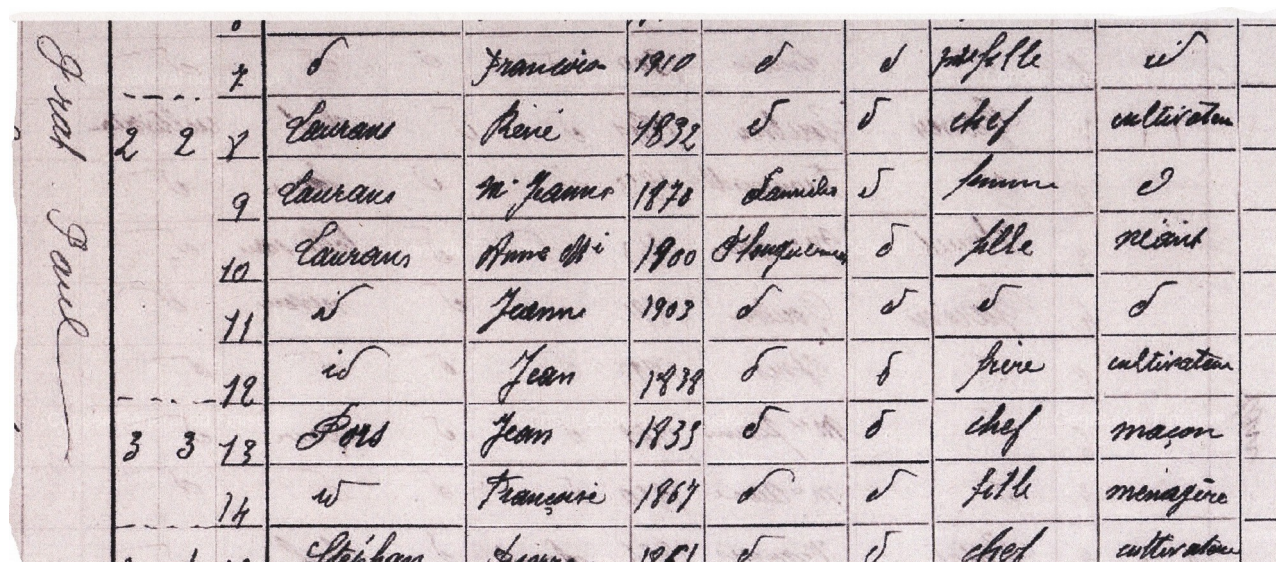


8/11

resta longtemps veuf. En 1886, la maison n'abritait que des hommes : Louis Laurans et ses trois fils : René, François et Jean. Après le décès de leur père survenu le 3 juin 1887, les trois frères prirent comme domestique Marie-Anne Didou, fille de Brévalaire Didou de Prad-Paul. En 1896, elle était remplacée par leur sœur Marie-Anne âgée de 60 ans.

Finalement, René se maria le 21 juillet 1898 avec Marie-Jeanne Quénéa, 32 ans, originaire de Plouvien et demeurant à Lannilis. Il était âgé de 65 ans !

La maison d'en haut, de nos jours devenue propriété du Conseil Général du Finistère, comportait un étage et était couverte d'ardoises. C'était la demeure de *an Toung Parpaol* surnom de René Laurans, et peut-être de son père Louis. Un surnom d'origine mystérieuse !



Prat Paul									
		7	♂	François	1910	♂	♂	jeune fille	et
2	2	8	♂	Laurans René	1832	♂	♂	chef	cultivateur
		9	♀	Laurans m. Jeanne	1870	Lamiller	♀	femme	et
		10	♀	Laurans Anne M ^{ie}	1900	Stanguen	♀	filles	religieuses
		11	♂	Jeanne	1903	♂	♂	♂	♂
		12	♂	Jean	1838	♂	♂	jeune	cultivateur
3	3	13	♂	Jean	1835	♂	♂	chef	mason
		14	♀	Françoise	1867	♂	♂	filles	ménagères
		15	♂	Stéphane	1951	♂	♂	chef	cultivateur

ADF 6 M 603 : dénombrement de la population en 1911 (Prat-Paul, la maison d'en haut)

René Laurans et Marie-Jeanne Quénéa eurent deux filles : Anne-Marie en 1900 et Marie-Jeanne en 1902. René Laurans mourut dans sa maison natale le 29 octobre 1914.

Ses deux filles continuèrent à exploiter la ferme en compagnie de leur mère. Des jeunes enfants de l'époque, nés en 1922, en gardent des souvenirs précis : *Marjann an Toung* était devenue aveugle et son unique occupation semblait être le sciage de bûches de bois à feu, assise au bord du chemin descendant vers la grève où l'on devine encore les vestiges de l'abri d'un passeur. On se souvient aussi qu'elle mâchait du tabac et qu'elle expédiait parfois des gros jets de jus de chique.

L'aînée des filles épousa Jacques Le Roy en 1920 et quitta Prat-Paul pour Rannénézy. Marie-Jeanne se maria avec Louis Lotrian en 1929 et le couple s'établit dans la ferme de l'époux au Dreinoc.

L'exploitation de Prat-Paul fut sans doute rapidement mise en fermage.

Les derniers occupants de la ferme de René Laurans furent des « Ogor ». Ils étaient, paraît-il, surnommés *ar pountig*, pour une raison que nous n'avons pu déterminer.

Venant de Kerhavel, cette famille arriva dans cette ferme vers 1930 et en repartit pour La Motte, *Ar Vouden*, en Lannilis à la fin de leur bail de 9 ans.

Les bâtiments furent donc été abandonnés avant la dernière guerre et tombèrent plus ou moins en ruines. Marie-Jeanne Laurans, une femme d'une vivacité exceptionnelle selon la mémoire populaire, récupéra le bois des planchers de la maison pour fabriquer des cloisons et créer des pièces séparées dans sa nouvelle demeure du Dreinoc.

Plus tard les pierres des murs furent récupérées ou vendues par le propriétaire des lieux, gendre de Marie-Jeanne Laurans, pour rénover des habitations.

Marie-Jeanne Quénéa, survécut de nombreuses années à son époux René et mourut au Dreinoc chez sa fille Marie-Jeanne durant la dernière guerre, semble-t-il.

Quant à la maison d'en bas, occupée en 1836 par Jean-Marie Cabon et sa femme Marie-Anne Fagon, sa toiture était en chaume et le demeura jusqu'à ce qu'elle s'écroule dans les années 1930.

Leurs enfants, François et René Cabon se marièrent et demeurèrent à Prad-Paul avec leurs familles. François, cultivateur, mourut en 1854 et sa femme Jeanne Appriou est qualifiée de mendiante, ainsi que ses enfants âgés de 13 à 4 ans, par l'agent recenseur de 1856. Son frère René, maçon *indigent* marié à Angèle Léon, héberge sa mère. Marie-Anne Fagon décède chez son fils le 16 décembre 1858.

Devenu veuf de Marie-Jeanne Cabon le 7 janvier 1856, Louis Laurans devint propriétaire de la chaumière de sa belle-sœur, peut-être vers cette époque. Lors du recensement de 1866, René Cabon, *maçon secouru par la charité*, demeure toujours avec sa famille dans la maison où il est né en 1833. En 1881, âgé de 59 ans, classé comme *cultivateur*, il y vit en compagnie de sa femme ; ses enfants ont tous quitté la maison !

Le dernier habitant de la chaumière, peu avant la seconde guerre mondiale, fut un autre « Louis Laurans », sans lien de parenté avec les Laurans de la ferme d'en haut qui étaient propriétaires des trois maisons du hameau. Il eut au moins quatre enfants, dont Guillaume dit *Lomme* qui est, semble-t-il, toujours en vie en 2012.

Louis Laurans fut logé par la suite dans la maison actuelle de Lazennec, quand le toit de sa chaumière se fut écroulé. Il travaillait la plupart du temps comme journalier dans les fermes situées jusqu'à Kerhuel. A 50 ans, il fut décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire en récompense de ses 48 mois passés au Front durant la Grande Guerre. En remerciements, il dut payer ses décorations !

Louis est décédé depuis longtemps.

Les passeurs de Pont-Crac'h

Dans les années 1930, un passeur exerçait son activité vers Pont-Crac'h. Il s'appelait Ulvoas, dit Monsieur Paul. Il était retraité de la marine. Son fils avait pour prénom Théophile.

Ils avaient recueilli un cousin, ou neveu : Paul Guillomot, peut-être parce qu'il était devenu orphelin. Garçon charismatique, ce dernier était originaire du Havre, paraît-il, et demeurait dans la chaumière de sa grand-mère, Marie Cabon. Par la suite, il fit carrière dans l'armée et épousa une fille dont le père était charcutier au bourg de Plouguerneau.

Vers 1930 ou 1932, on commémora le périple que fit Saint Pol Aurélien pour aller fonder le diocèse de Léon au Haut Moyen-Age. Une sorte de procession eut lieu entre le Conquet et Saint-Paul de Léon.

A Plouguerneau, Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, traversa l'aber à côté du Pont-Crac'h sur le canot de Paul Ulvoas. La procession traversa ensuite la paroisse de Plouguerneau jusqu'à la limite de Guissény (sans doute le lieu-dit de *Pradig an Tri Person* situé à la limite des paroisses de Plouguerneau, Kernilis et Guissény, à proximité de l'ancienne borne miliaire romaine de Kerscao) pour confier le prélat à la paroisse suivante pour la suite de son trajet vers Saint Pol.

La traversée de l'aber se fit à proximité du pont, probablement à marée haute.

Il est plausible que ces passeurs du XXème siècle n'aient pris que la relève d'une activité de passage beaucoup plus ancienne.

En effet, au pied du chemin passant devant les deux fermes citées ci-dessus, on devine les soubassements d'un mur, restes d'une maison identifiée par le numéro 1723 sur le cadastre napoléonien. De plus, sur l'estran de l'aber, une rangée de rochers grossièrement équarris est toujours visible ; elle aurait pu servir pour faciliter aux piétons l'accès à une embarcation effectuant des transbordements entre Rascol, en Lannilis, et Prad-Paul.

Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune source écrite témoignant de cette présumée activité !

Sources :

- Archives départementales du Finistère ;
sous séries 1 Q 226, 6 M 599, 600, 408, 409, 3 E 235, 3 P 196/2.
- Centre Généalogique du Finistère :
base de données RECIF
- Internet :
Google Earth
- Souvenirs de Louis Guével, Perrine Talec et Yves Ogor (décédé en 2010), nés tous trois en 1922.